

Afin de répondre à ce désir, nous avons fait préparer avec le plus grand soin les tableaux suivants: (1) ces tableaux ont été ensuite revus et examinés de près par plusieurs personnes compétentes, que l'on pourrait appeler des spécialistes en la matière. (2)

Le travail se divise naturellement en 2 parties: la 1^{re} partie traite des Provinces situées à l'est de Manitoba; la 2^e partie, du reste de la Confédération canadienne. Nous regrettons de n'avoir encore pu nous procurer tous les renseignements nécessaires pour cette autre partie.

Nos chiffres sont, on peut dire, officiels: car ils sont tirés soit des recensements du gouvernement fédéral, soit du Bureau des statistiques d'Ottawa, soit des rapports diocésains que NN. SS. les Evêques ont eu la bonté de nous envoyer directement.

On ne saurait donc accorder une trop grande confiance à nos renseignements: toutefois, cela ne veut pas dire que quelque erreur touchant un détail ou un autre n'ait pas peut-être échappé à notre attention. Du reste, s'il en était ainsi, inutile d'ajouter que nous remercierions très sincèrement toute personne qui voudrait bien nous signaler une rectification à faire, si minime qu'elle pût être.

Bref, nous osons l'espérer, les lecteurs du *Canada ecclésiastique pour 1908* nous sauront quelque gré d'un travail qui, bien que d'apparence très modeste, ne laisse pas que d'avoir une importance historique: sa préparation a été certainement le fruit d'une application longue et consciencieuse. Nous tenions à ce qu'il fût fait avec tout le soin et l'exactitude possible. Nous ne saurions trop remercier ceux qui ont eu l'extrême obligeance de nous prêter un précieux concours.

Resterait encore, nous ne l'ignorons pas, à faire un autre travail ni moins important en soi, ni moins utile et intéressant pour quiconque désire posséder sur son propre pays des notions exactes et sûres, qu'il trouverait difficilement ailleurs: ce serait d'indiquer, à côté du nombre des catholiques de chaque diocèse, le nombre de ceux qui n'ont pas comme nous le bonheur d'appartenir à l'Eglise, tels que les payens, les juifs et les protestants de toute dénomination.

Aussi, pourvu que Dieu nous prête vie et qu'on veuille bien continuer à encourager notre œuvre et à seconder nos humbles efforts, nous publierons, *ad majorem Dei gloriam*, cet autre travail dans notre *Canada ecclésiastique pour 1909*.

L.-J.-A. DEROME.

(1) Voir le "Canada ecclésiastique".

(2) L'exactitude de ces tableaux a été vérifiée jusque dans les moindres détails; ainsi, on a examiné, les recensements officiels en main, les localités de chaque comté sous le rapport des langues; révision faite si consciencieusement que notre dernier reviseur s'est déclaré prêt à assermenter au besoin chacun de ces chiffres.

Notons encore que certains recensements, tels que celui de 1901, ont été reconnus comme exagérant la population de langue anglaise au détriment de la population de langue française.